

OFFRES D'EMPLOIS ÉTUDIANTS

Offre n° 1 Animateur/animateur jeunesse (poste de coordination)

Sous la supervision du Service des loisirs et de la culture, le titulaire de ce poste planifie, organise, coordonne et évalue le programme d'animation estivale du Parc Clair Soleil.

- Posséder un diplôme en technique d'intervention en loisirs, une formation dans un domaine connexe ou une autre expérience pertinente;
- Avoir le sens de l'organisation;
- Être dynamique et créatif;
- Horaire : Entre 35 et 40 heures/semaine;
- Salaire : selon la politique de rémunération en vigueur;
- Durée du poste : de mai à août;
- Lieu de travail : Témiscouata-sur-le-Lac.

Offre n° 2 Animateur camp ados (poste de coordination)

Sous la supervision du Service des loisirs et de la culture, le titulaire de ce poste, planifie, organise, coordonne et évalue la programmation du camp ados.

- Posséder un diplôme en technique d'intervention en loisirs, une formation dans un domaine connexe ou une autre expérience pertinente;
- Avoir le sens de l'organisation;
- Être dynamique, et créatif
- Horaire : 35 heures/semaine;
- Salaire : selon la politique de rémunération en vigueur;
- Durée du poste : de mai à août;
- Lieu de travail : Témiscouata-sur-le-Lac.

Offre n° 3 Animateur/animateur aux sports (poste de coordination)

Sous la supervision du Service des loisirs et de la culture, le titulaire de ce poste, planifie, organise, coordonne et évalue le programme de baseball et soccer mineur de la municipalité. Il prépare les horaires et supervise les entraîneurs sous sa responsabilité. Il organise et coordonne les camps ados en sports du programme du camp de jour.

- Posséder un diplôme en technique d'intervention en loisirs, une formation dans un domaine connexe ou une autre expérience pertinente;
- Avoir le sens de l'organisation;
- Être débrouillard et autonome;

- Horaire : 40 heures/semaine;
- Salaire : selon la politique de rémunération en vigueur;
- Durée du poste : de mai à août;
- Lieu de travail : Témiscouata-sur-le-Lac.

Offre n° 4 Moniteurs/monitrices en chef du camp de jour (poste de coordination)

Sous la supervision du Service des loisirs et de la culture, le titulaire de ce poste planifie, organise, réalise et évalue la programmation du camp de jour de son quartier. Il assure la sécurité des enfants en tout temps. Il supervise le travail des moniteurs et prépare les horaires de travail.

- Posséder un diplôme en technique d'intervention en loisirs, une formation dans un domaine connexe ou une expérience pertinente avec des jeunes de 5 à 12 ans;
- Atout important : carte de secourisme et de RCR;
- Être dynamique, créatif et débrouillard;
- Horaire : 40 heures/semaine;
- Salaire : selon la politique de rémunération en vigueur;
- Lieu de travail : Témiscouata-sur-le-Lac.

Offre n° 5 Moniteurs/monitrices du camp de jour

Sous la supervision du Service des loisirs et de la culture et en collaboration avec le moniteur en chef, le titulaire de ce poste, planifie, organise, réalise et évalue des activités pour le groupe d'enfants qui lui a été attribué et en assure la sécurité en tout temps. Il participe aux rencontres de travail prévues.

- Posséder une expérience pertinente avec les jeunes de 5 à 12 ans;
- Étudier en éducation à l'enfance ou en Technique d'intervention en loisirs. Toute autre formation dans un domaine connexe sera considérée comme un atout;
- Atout important : carte de secourisme et de RCR;
- Être dynamique et créatif;
- Horaire : 36 heures/semaine;
- Salaire : selon la politique de rémunération en vigueur;
- Lieu de travail : Témiscouata-sur-le-Lac.

Offre n° 6 Sauveteurs/sauveteuses en chef des plages (poste de coordination)

Sous la supervision du Service des loisirs et de la culture, le titulaire de ce poste assure la sécurité des usagers de la plage en tout temps. Il assure la propreté des lieux et le bon fonctionnement des installations et du matériel de sauvetage. Il prépare les horaires et coordonne le travail des sauveteurs sous sa responsabilité. Il planifie des activités pour les camps de jour et pour les visiteurs.

- Posséder une certification valide de sauveteur plage ou Croix de bronze;
- Atout important : carte de secourisme et de RCR;
- Atout : certification pour donner des cours de natation;
- Être responsable et avoir beaucoup d'entregent;
- Horaire : Entre 35 et 40 heures/semaine;
- Salaire : selon la politique de rémunération en vigueur **(prime selon la qualification)**;
- Lieu de travail : Témiscouata-sur-le-Lac.

Offre n° 7 Sauveteurs/sauveteuses de plage

Sous la supervision du Service des loisirs et de la culture et en collaboration avec le sauveteur en chef, le titulaire de ce poste assure la sécurité des usagers de la plage en tout temps. Il assure la propreté des lieux et le bon fonctionnement des installations et du matériel de sauvetage.

- Posséder une certification valide de sauveteur plage ou Croix de bronze;
- Atout important : carte de secourisme et de RCR;
- Atout : certification pour donner des cours de natation;
- Être responsable et avoir beaucoup d'entregent;
- Horaire : Entre 35 et 40 heures/semaine;
- Salaire : selon la politique de rémunération en vigueur **(prime selon la qualification)**;
- Lieu de travail : Témiscouata-sur-le-Lac.

Offre n° 8 Entraîneur/entraîneuse de soccer (récréatif)

Sous la supervision du Service des loisirs et de la culture, le titulaire de ce poste agit à titre d'entraîneur auprès des jeunes inscrits au soccer. Il crée les groupes en fonction de l'âge des jeunes et planifie l'horaire de l'été.

- Posséder une expérience pertinente dans ce domaine;
- Atout important : carte de secourisme et de RCR;
- Atout : cartes d'entraîneur;
- Être autonome et dynamique;
- Être en mesure de se déplacer dans les deux quartiers de la ville;
- Horaire : entre 15 et 20 heures/semaine;
- Salaire : selon la politique de rémunération en vigueur;
- Lieu de travail : Témiscouata-sur-le-Lac.

Offre n° 9 Préposé/préposée à l'entretien des parcs et espaces verts

Sous la supervision des Travaux publics et en collaboration avec le Service des loisirs et de la culture, le titulaire de ce poste assure la propreté de la ville et l'entretien général des infrastructures et des espaces verts. Il exécute différentes tâches liées aux festivals et événements organisés par les organismes de la ville.

- Posséder un permis de conduire valide;
- Posséder une expérience de travail pertinente dans ce domaine;
- Être débrouillard et autonome;
- Horaire : 35 heures/semaine;
- Salaire : selon la politique de rémunération en vigueur;
- Lieu de travail : Témiscouata-sur-le-Lac.

Offre n° 10 Préposé/préposée à l'entretien du camping et/ou marina

Sous la supervision des Travaux publics et en collaboration avec le Service des loisirs et de la culture, le titulaire de ce poste assure la propreté du terrain de camping et l'entretien général des lieux.

- Posséder un permis de conduire valide;
- Posséder une expérience de travail pertinente dans ce domaine;
- Être débrouillard et autonome;
- Horaire : 35 heures/semaine;
- Salaire : selon la politique de rémunération en vigueur;
- Lieu de travail : Témiscouata-sur-le-Lac.

Date limite pour poser votre candidature :

Vendredi 14 avril 2017 à 16 h 30

Faites parvenir votre CV et une lettre de présentation
pour chaque poste auquel vous postulez à :

Valérie Tremblay

Coordonnatrice du service des loisirs et de la culture

861, rue commerciale Nord

Témiscouata-sur-le-Lac (Québec) G0L 1E0

loisirs@temiscouatasurlac.ca

- ✓ Il est **obligatoire de joindre votre curriculum vitae** à votre dossier de candidature (même si vous avez déjà travaillé à la Ville) en précisant pour quel emploi vous postulez.
- ✓ Toute candidature reçue sans curriculum vitae et/ou après la date limite sera rejetée automatiquement.
- ✓ Les entrevues auront lieu vers la fin avril. **Aucune autre date ne sera fixée pour passer les entrevues** et les candidats devront obligatoirement se rendre sur place (aucune entrevue par webcaméra). Il est de la responsabilité de l'étudiant de se rendre disponible lors de ces journées, sinon nous ne pourrions retenir sa candidature.
- ✓ Pour avoir accès à un emploi d'été, l'étudiant doit obligatoirement avoir fréquenté une institution scolaire dans les 6 mois précédant l'embauche.
- ✓ L'étudiant doit être âgé d'au moins 16 ans.